

Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe

ARRETE N° 01..... – 2023

**Arrêté de déclaration sans suite
Marché Public**

LA FOURNITURE, LA LIVRAISON SUR SITE, L'INSTALLATION
D'UNE ENRUBANNEUSE COMPACTANT LES DECHETS
MENAGERS ET ASSIMILES, ACCOMPAGNEE DE SA REMORQUE
DE TRACTAGE ET DE SON CHARIOT ELEVATEUR A PINCE A
BALLE ADAPTE POUR L'EVACUATION DES DECHETS DE TERRE-
DE-HAUT VERS LES EXUTOIRES SITUES SUR LA GUADELOUPE
CONTINENTALE (EN OPTION : TERRE-DE-BAS)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-249710070-20230104-01-2023-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/01/2023

- Vu l'article L5211-9 du code général des collectivités territoriales ;
- Vu la délibération du conseil communautaire n°CAGSC-2020-06-02 en date du 10/07/2020 portant élection du Président ;
- Vu le Code de la Commande Publique, notamment l'article R2185-1 et R2185-2, qui énonce le principe selon lequel le pouvoir adjudicateur peut déclarer sans suite une procédure à tout moment pour motif d'intérêt général, l'intérêt général peut être constitué par des motifs économiques, juridiques et techniques ;
- Vu la consultation relative au marché à procédure adaptée concernant : « **LA FOURNITURE, LA LIVRAISON SUR SITE, L'INSTALLATION D'UNE ENRUBANNEUSE COMPACTANT LES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES, ACCOMPAGNEE DE SA REMORQUE DE TRACTAGE ET DE SON CHARIOT ELEVATEUR A PINCE A BALLE ADAPTE POUR L'EVACUATION DES DECHETS DE TERRE-DE-HAUT VERS LES EXUTOIRES SITUES SUR LA GUADELOUPE CONTINENTALE (EN OPTION : TERRE-DE-BAS)** » ;
- Vu le règlement de consultation fixant la date limite de réception des offres le 03 octobre 2022 à 12h00 ;
- **Considérant** que conformément à l'article L2152-3 du Code de la Commande publique qu'une offre inacceptable est une offre dont le prix excède les crédits budgétaires alloués au marché, et que conformément à l'article R2185-1 du Code de la Commande publique l'acheteur peut, à tout moment, déclarer une procédure sans suite ;

Monsieur Thierry ABELLI, agissant en qualité de Président de la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe,

ARRETE

Article 1^{er} : Le marché à procédure adaptée de « **LA FOURNITURE, LA LIVRAISON SUR SITE, L'INSTALLATION D'UNE ENRUBANNEUSE COMPACTANT LES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES, ACCOMPAGNEE DE SA REMORQUE DE TRACTAGE ET DE SON CHARIOT ELEVATEUR A PINCE A BALLE ADAPTE POUR L'EVACUATION DES DECHETS DE TERRE-DE-HAUT VERS LES EXUTOIRES SITUES SUR LA GUADELOUPE CONTINENTALE (EN OPTION : TERRE-DE-BAS)** » est déclaré sans suite pour offre inacceptable dont le prix excède les crédits budgétaires alloués au marché.

Article 2 : L'ensemble des entreprises ayant remis une offre sera informé de cette décision.

Article 3 : Conformément aux articles R2122-1 à R2122-11 du code de la commande publique une consultation sans publicité ni mise en concurrence préalables sera mise en œuvre.



Arrêté de déclaration sans suite Marché Public

« LA FOURNITURE, LA LIVRAISON SUR SITE, L'INSTALLATION D'UNE ENRUBANNEUSE COMPACTANT LES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES, ACCOMPAGNEE DE SA REMORQUE DE TRACTAGE ET DE SON CHARIOT ELEVATEUR A PINCE A BALLE ADAPTE POUR L'EVACUATION DES DECHETS DE TERRE-DE-HAUT VERS LES EXUTOIRES SITUES SUR LA GUADELOUPE CONTINENTALE (EN OPTION : TERRE-DE-BAS) »

Article 4 : Exécution

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Publié au recueil des actes administratifs ;
- Notifié à l'intéressé ;
- Transmis au contrôle de légalité.

Ampliation adressée au :

- Comptable de la CAGSC

Fait à Basse-Terre,

Le 04/01/2023

Le Président,

Signé électroniquement le 03/01/2023
par Thierry ABELLI Président

Le Président de la CAGSC



Le Président :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;

Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois, à compter de sa présente notification et publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Je soussigné.....

Reconnais avoir reçu un exemplaire du présent arrêté.

Date

Signature